GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

FROGES

→ Paroisse La Croix de Belledonne Messe tous les mercredis à 18 h 30. À l'église Sainte-Thérèse de Brignoud. Permanences d'accueil tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 15. À l'église Sainte-Thérèse de Brignoud. © 06 37 41 24 03.

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

→ Annexe de la mairie

Permanence tous les mardis de 14 heuresAu à 16 h 30. © 04 76 71 44 73. ≥ lechamp.mairie@ hotmail.com

THEYS → Cinétoiles

Projection du film "La Fabuleuse Gilly Hopkins". Comédie. En plein air, à la nuit tombée. Pour votre confort, apportez un siège pliant et un vêtement chaud. Vendredi 4 août à 21 h. À l'Espace Herculais (si pluie, repli dans la Halle des sports).

ANIM'STATIONS LES SEPT LAUX

Les prochaines animations

- → AUJOURD'HUI AU PLEYNET : conférence "Une histoire de moulins" à 16 heures à la Maison de la Nature.
- → JEUDI 27 JUILLET: visite guidée à la découverte des maisons remarquables à Theys (3€/personnes, + 15 ans); inscriptions auprès de : theyspatrimoine@hotmail.fr
- → SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUILLET AU PLEYNET : Fête de la montagne ; samedi nuit irlandaise, repas à 19 heures suivi d'un concert avec Inishowen.
- → DIMANCHE 30 JUILLET À PIPAY : Fête à la montagne ; repas, jeux et animations.

CHAMROUSSE

→ AUJOURD'HUI

De 8 heures à 13h30 : marché de produits régionaux à Chamrousse 1650 ; accès libre.

_De 10 heures à midi : chasse aux bonbons (gratuite) à la galerie commerciale (Chamrousse 1750).

_De 14h30 à 16h30 : sortie encadrée à vélo à assistance électrique ; tarif unique : 2€. Rendez-vous à la galerie comerciale (Chamrousse 1750).

_De 18 à 19 heures : spectacle de magie (tout public, gratuit) à la salle polyvalente (Chamrousse 1650).

_19h30 : café des parents sur le thème "Les émotions au cœur de l'éducation" à l'école Arsène Tasse (Chamrousse 1750); sur inscription. Gratuit

_21 heures : concert de musique et chants russes gratuit du quatuor Baïkal, à la résidence La Bérangère (Chamrousse

→ DEMAIN

_De 10 à 11 heures : heure du conte (gratuit) à la bibliothèque de Chamrousse 1750.

De 10 heures à midi: course d'obstacles, jeux gonflables. Gratuit. Au parc de Chamrousse Kids.

_De 14h30 à 16h30 : initiation graffiti sur inscription (gratuit). Au pied du télésiège de l'Arselle (Chamrousse 1700).

_15 heures : ciné-goûter pour les enfants (4€) au cinéma (Chamrousse 1750).

De 14 heures à 15h30 : diaporamas, livres, documents anciens, moment d'échange sur le patrimoine de Chamrous-

se à la bibliothèque (Chamrousse 1750). Gratuit. **JEUDI 27 JUILLET:** _De 14h30 à 16h30 : "Chamrousslanta", épreuves inspirées du

jeu télévisé. Gratuit. Rendez-vous place de l'Office de tourisme (Chamrousse 1650).

_18 heures : projection-conférence au cinéma (Chamrousse 1750) ; tarif unique : 4€.

De 20h30 à 22 heures : Chamrousse a un incrovable talent. chant, danse, magie, sport...gratuit, sur inscription aux Office de tourisme 1650 et 1750. Rendez-vous salle polyvalente (Chamrousse 1650).

LOCALE EXPRESS LES ADRETS

Le jeudi, visite de la miellerie

→ Jusqu'au 31 août, le Gaec Le Miel de nos montagnes, situé au hameau du Poutaz, propose une visite gratuite de sa miellerie tous les jeudis à 14 h 30. Comptez 1 h 30 à 2 heures de visite pour avoir des explications devant la ruche vitrée, avec Maurice Pouchot, découvrir la méthode des différentes récoltes de miel, l'extraction du miel en direct et bien sûr, le goûter. Pour tous renseignements: 06 76 08 05 36.

le dauphiné.com

LES SEPT LAUX/PRAPOUTEL

Jean-François Garcia remporte la 23^e édition du concours de bûcherons

Dimanche, par un très venus en découdre de tou-beau temps et devant te la région, ainsi que des un public nombreux, s'est déroulée la 23e édition du concours de bûcherons de Prapoutel. Il est organisé par l'office du tourisme, qui apporte l'équipe des bénévoles de l'organisation, la logistique. Il y a également une équipe de bénévoles, pour la plupart des bûcherons, qui participent à la mise en place avec l'aide de gros engins, dont le grumier, gracieusement mis à la disposition par l'entreprise Bois Farinaud, de même que le tracteur forestier par la société Bois des Alpes.

Ainsi, huit billes de bois, représentant plus de 10 m³, ont été alignées pour permettre le déroulement des manches qualificatives de la compétition, la finale se disputant sur deux troncs dressés de 10 m de haut, à couper et à faire tomber entre deux quilles espacées d'un mè-

Dimanche, ils étaient une vingtaine de bûcherons,

te la région, ainsi que des départements limitrophes. La réputation de ce con ours n'est plus à faire, tant par le niveau de perfor-

mance des compétiteurs que par la qualité des lots remis à chacun.

La précision a fait la différence

À l'issue des manches qualificatives très disputées, où la qualification se jouait parfois à la seconde près, ce sont finalement Jean-François Garcia et Barthélémy Vaudet qui s'affrontaient en finale.

Lors d'un récent concours, ces deux compères s'étaient déjà retrouvés en finale. Cette fois-ci, Jean-François a pris sa revanche puisque sur la dernière épreuve demandant rapidité et précision, il optait pour la précision, prioritaire, pour l'emporter face à Barthélémy qui, lui, avait été plus rapide, mais avait manqué la cible

Michel MANCIP



Toute l'équipe des bénévoles de l'organisation.







Au cours de cette finale, Jean-François Garcia et Barthélémy Vaudet se retrouvaient une nouvelle fois confrontés. Récemment, Barthélémy, 20 ans seulement, l'avait remporté. Devant la fougue de son adversaire, Jean-François misait plutôt cette fois-ci sur la précision. Bien lui en prit, car si le jeune homme abattait son tronc plus rapidement, il manquait malheureusement la cible, qui devait tomber entre deux piquets espacés d'un mètre. Jean-François prenait alors le temps de fignoler sa coupe, permettant à son tronc d'atteindre la cible. Il s'ouvrait ainsi les portes de la victoire.







aussi beaucoup de succès.



Il y aura sûrement une belle entre ces deux formidables compétiteurs.

Beaucoup d'émotion pour Jullien Hugot

l'issue de ce concours, Julien Hugo, le président de l'office du tourisme de Prapoutel, confiait toute son émotion. Ce concours est le dernier qu'il organisait. En effet, à compter du 1er septembre 2017, en raison de la communautarisation de la station par la Communauté de communes du Grésivaudan, son poste à l'office du tourisme est amené à disparaître. Il a donc tenu à remercier toute l'équipe qui est là depuis des années. Ces bénévoles se donnent à fond durant plusieurs jours afin d'assurer le succès de cette manifestation. Même si à



Jullien Hugot.

l'avenir il n'est plus à la tête de l'organisation de cette compétition, il sera toujours parmi l'équipe des bénévoles, a-t-il affir-

SAINT-MAXIMIN

La municipalité attire l'attention sur la bonne utilisation de l'eau

a municipalité relaie l'information de la préfecture quant à l'utilisation de l'eau pendant la sécheresse estivale.

En effet, le préfet a décidé de placer en alerte tout le département pour les eaux superficielles et souterraines. Cette décision impose des restrictions.

Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation ; déclenchement du niveau 1 du plan d'économie d'eau des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement); renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable,

transmission des données à l'administration; interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles; interdiction du remplissage des piscines de plus de 5 m³ à usage privé; interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques en circuit ouvert; interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs et des stades et espaces sportifs de 6 à 20 heures. Afin de soulager la res-

source et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau, que ce soit à partir

des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, sur l'ensemble du département.

D'autre part, il est rappelé à toutes les personnes les risques accrus d'incendie dans cette période sèche.

La vigilance de tous est nécessaire.

Chaque citoyen et chaque usager se doit d'être vigilant et de faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, biens précieux pour tous les usagers.

Le projet de Plu est consultable

e conseil municipal, lors de sa réunion du 30 juin, a délibéré et arrêté le projet de Plan local d'urbanisme (Plu) à l'unanimité.

Suite aux trois réunions publiques de concertation avec les habitants, avec un taux de partition moyen de 70 personnes et aux deux réunions avec les personnes publiques associées (État, organismes et collectivités), la municipalité a tenu compte des avis ou demandes d'intérêt général et finalisé le rapport de présentation pour arrêter le contenu du futur Plu.

Les prochaines étapes sont la reproduction et l'envoi des dossiers aux Personnes publiques associées (PPA); en juillet la désignation du commissaire enquêteur; en juillet, août, septembre et octobre, l'instruction du dossier par les PPA; en novembre l'enquête publique menée par le commissaire enquêteur; en décembre le rapport de synthèse du commissaire enquêteur; en janvier 2018 la prise en compte des avis, modifications, et la finalisation du dossier ; en février la délibération d'approbation du Plu par le conseil.

Le dossier de 560 pages est disponible pour consultation à la mairie et sur internet. Chaque habitant a la possibilité de communiquer remarques et doléances, mais elles ne seront étudiées que par le commissaire enquêteur, en novembre.

